



COVID-19

FICHE DÉCONFINEMENT

7 - NUMERIQUE

7.2 – Outils numériques en services déconcentrés

Fiche à destination des DIRECCTE et DRDJSCS

Direction du numérique – version du 29 octobre 2020

Utilisation des outils numériques

L'offre de service numérique est accessible sur :

<https://paco.intranet.social.gouv.fr/servicescommuns/DSI/offredsi/Pages/default.aspx>

Comment accéder à distance à votre environnement numérique de travail?

Accès distants pour les DIRECCTE

GEMINI est un portail d'accès à distance à vos ressources de travail. Il vous permet d'accéder en toute sécurité à votre environnement de travail numérique (messagerie, agenda, réseau, vos espaces partagés, Paco, etc.). GEMINI est accessible à partir de l'icône en saisissant son identifiant (par défaut votre prénom.nom), puis son mot de passe (par défaut celui de votre poste de travail). Connectez-vous ! Puis pensez à vous déconnecter en fin de travail.

- Vous pouvez vous connecter en Wifi ou avec un câble Ethernet depuis votre box personnelle avec GEMINI ou éventuellement en utilisant votre smartphone professionnel en mode point d'accès mobile (veiller à vous déconnecter afin de ne pas atteindre le plafond du forfait trop rapidement).

- Activez d'abord sur votre smartphone pro la connexion partagée via Paramètres / Connexions /Point d'accès mobile et modem ; connectez-vous via l'icône Connexion Wi-Fi en bas à droite de votre portable ; Cliquez sur votre smartphone pro (qui apparaît dans la liste) puis saisissez le mot de passe communiqué par votre smartphone pro. Testez votre connexion en vous connectant à <https://messaging.travail.gouv.fr>. Dès que la page de la messagerie s'affiche, lancez GEMINI.

Si vous n'êtes pas équipés d'un ordinateur portable professionnel, il est possible d'accéder à votre messagerie à distance en webmail via Outlook Web Acces (OWA) depuis un équipement personnel. Ce mode d'accès est ouvert exceptionnellement pendant la crise mais n'a pas vocation à perdurer

L'accès direct sans monter le VPN est par ailleurs autorisé pour les applications suivantes : Activité partielle et Ma Démarche FSE.

Accès distants pour les DRDJSCS

CARINAE est un portail d'accès à distance à vos ressources de travail. Il vous permet d'accéder en toute sécurité à votre environnement de travail numérique (messagerie, agenda, stockage réseau, vos espaces partagés, Paco, etc.).

CARINAE est accessible à partir de l'icône en saisissant son identifiant applicatif « SD », puis son mot de passe. Connectez-vous ! Puis pensez à vous déconnecter en fin de travail.

- Vous pouvez vous connecter en Wifi (ou Ethernet) depuis votre box personnelle avec CARINAE mais également en utilisant votre smartphone professionnel.

- Activez d'abord sur votre smartphone pro la connexion partagée via Paramètres / Connexions /Point d'accès mobile et modem ; connectez-vous via l'icône Connexion Wi-Fi en bas à droite de votre portable ; Cliquez sur votre smartphone pro (qui apparaît dans la liste) puis saisissez le mot de passe communiqué par votre smartphone pro. Puis lancez CARINAE.

Si vous n'êtes pas équipés d'un ordinateur portable professionnel, il est éventuellement possible d'accéder à votre messagerie à distance en webmail via Melanie2Web depuis un équipement personnel.

Quelles bonnes pratiques ?

Limitez l'utilisation d'internet sur vos postes de travail, et particulièrement les vidéos, pour éviter la surcharge du réseau.

Il est constaté ces derniers jours une augmentation des campagnes frauduleuses utilisant le COVID-19 comme prétexte. Soyez vigilant face à toute demande suspecte.

- Vérifiez l'authenticité des messages reçus, notamment : l'expéditeur, le contenu du message (fautes d'orthographe ou traduction grossière), le caractère d'urgence, la notion de demande inhabituelle.
- Ne cliquez pas sur un lien dans un message, mais saisissez vous-même le nom du site dans la barre d'adresse de votre navigateur (ou clic droit de la souris pour ouvrir le lien) puis naviguez dans les rubriques.
- L'URL affichée vous paraît suspecte ? Pour le savoir, passer votre souris dessus. Les liens apparaissant dans vos courriels sont dorénavant légèrement modifiés afin d'inclure une vérification en cas de clic (ajout de «urldefense.proofpoint.com » devant les liens). Si vous cliquez sur le lien et que celui-ci n'est pas frauduleux, vous serez automatiquement dirigé vers le site. Par contre, si celui-ci pointe vers un site dangereux, le message suivant vous indiquera que le site a été détecté comme malveillant et son accès bloqué par précaution.

Attention : Les liens inclus dans les pièces jointes ne sont pas contrôlés. De même pour les courriels reçus dans les messageries consultées en « webmail », que ce soit celle du ministère (OWA) et surtout vos messageries personnelles. Merci de continuer dans votre vigilance.

Comment créer vos espaces numériques collaboratifs ?

- **SYMBIOSE** : L'espace numérique de partage des ministères sociaux est un outil ergonomique et convivial utile pour animer vos communautés internes et/ou externes, animer et suivre un projet, outiller un de vos besoins métier, et interagir avec les collègues (lien social, recherche d'expertise, partage d'expériences, etc.). Vous pouvez inviter des personnes externes.

Faire une demande d'accès à Symbiose : dsi.symbiose@sg.social.gouv.fr

- **ECU** : Dans un environnement Sharepoint, créez vos espaces collaboratifs sécurisés sur la base de modèles que vous pouvez adapter à vos besoins. Vous pouvez gérer des groupes d'accès (lecteurs, membres de la collaboration, animateur de l'espace collaboratif) pour sécuriser l'information et gérer vos documents (versionning intégré, gestion de métadonnées,...). Vous pouvez inviter des personnes externes.
- **OSMOSE** : Des communautés interministérielles sont également regroupées sur la plateforme OSMOSE : <https://osmose.numerique.gouv.fr/>

Comment organiser des réunions en audio et/ou en vidéo conférence ?

- **WEB CONFERENCE DE L'ETAT** (anciennement JITSI) : (<https://webconf.numerique.gouv.fr/>) permet notamment d'organiser en ligne, à distance, des réunions, des conférences, des présentations.

Il permet d'organiser une réunion à distance en audio et/ou vidéo, de diffuser une présentation, de partager la fenêtre d'un programme sur votre ordinateur, de discuter en instantané via un tchat intégré, d'éditer un texte en mode collaboratif et en temps réel...

Son utilisation est actuellement limitée à 12 participants simultanés à une même conférence.

- **WEBEX** : L'audio conférence est une conférence téléphonique (ou "conf call") qui permet à plusieurs agents de communiquer à distance. Chaque participant appelle le même numéro de téléphone et saisit un code fourni par l'organisateur de la réunion. Il suffit d'être équipé d'un téléphone pour y participer. Il est également possible de connecter son PC à la web conférence en cours pour partager des documents et se voir en actionnant sa webcam. Les consignes d'obtention des codes audio sont disponibles sur PACo.

L'outil alternatif Zoom ne présente pas de garanties suffisantes en matière de sécurité pour un usage professionnel.

Comment échanger avec une messagerie instantanée ?

- **TCHAP** : Tchap est la nouvelle messagerie instantanée des agents de l'Etat. Vous pouvez discuter par messages à deux et en groupe, et partager des fichiers. Le service existe en version client sur votre poste de travail mais aussi en application pour les smartphones accessibles depuis les stores applicatifs (l'application fait partie du store NUMOBIS).

Les avantages de TCHAP :

- un haut niveau de sécurité et de confidentialité des échanges privés
- un annuaire intégré des utilisateurs de l'application
- une utilisation simultanée sur plusieurs appareils

Quelles bonnes pratiques d'utilisation pour son smartphone professionnel ?

Appliquez systématiquement les mises à jour requises ; n'utilisez que les applications autorisées par votre entreprise ; restez vigilant sur les autorisations accordées et limitez-les à celles nécessaires pour le bon fonctionnement de l'application.

Que faire en cas de difficultés liées à vos équipements ?

Si difficultés, contactez votre équipe informatique par les outils habituels.

Où puis-je trouver l'offre de services numériques ? Comment en bénéficier ?

L'offre de service numérique est accessible sur

<https://paco.intranet.social.gouv.fr/servicescommuns/DSI/offredsi/Pages/default.aspx>

Plus spécifiquement pour le travail à distance, les FAQ sont accessible pour chaque périmètre :

<https://paco.intranet.social.gouv.fr/servicescommuns/DSI/offredsi/Pages/accesdistance.aspx>

Pour bénéficier des services, adressez-vous à votre support bureautique habituel.